

# BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

Session 2014

## HISTOIRE – GÉOGRAPHIE

Séries L et ES

Série L : coefficient 4

Série ES : coefficient 5

Durée de l'épreuve : 4 heures

*L'usage de la calculatrice n'est pas autorisé.*

*Le sujet comporte 4 pages numérotées de 1/4 à 4/4.*

**Le candidat doit traiter :**

**UN des deux sujets d'histoire de la première partie**

**ET**

**LE sujet de géographie de la deuxième partie**

## **PREMIÈRE PARTIE**

### **HISTOIRE**

#### **COMPOSITION**

Le candidat choisit UN des deux sujets proposés

##### **SUJET 1**

**Socialisme, communisme et syndicalisme en Allemagne de 1918 à 1990.**

##### **SUJET 2**

**L'historien et les mémoires.**

**En fonction de l'étude menée en classe, vous traiterez l'un des sujets suivants :  
l'historien et les mémoires de la Seconde Guerre mondiale en France OU  
l'historien et les mémoires de la guerre d'Algérie.**

## **DEUXIÈME PARTIE**

### **GÉOGRAPHIE**

#### **ÉTUDE CRITIQUE DE DOCUMENTS**

Le candidat traite le sujet proposé.

**SUJET : Chine - Japon : concurrences régionales, ambitions mondiales.**

**Analysez les différents aspects de la concurrence régionale entre la Chine et le Japon présentés par les documents. Vous discuterez notamment l'intérêt et les limites de la représentation cartographique (document 2).**

## Document 1 : La Chine fragilise l'automobile japonaise

Après la tempête diplomatique autour des îlots Diaoyu/Senkaku, revendiqués à la fois par la Chine et le Japon, les constructeurs nippons évaluent leurs pertes sur le premier marché mondial.

Parmi les trois grands japonais présents en Chine, le grand perdant s'appelle Nissan. Mardi 6 novembre, l'allié de Renault a dévoilé des résultats décevants, en retrait de 2,8% au premier semestre. [...]

La montée du sentiment antijaponais, depuis la fin de l'été, auprès des consommateurs chinois a toutefois eu raison de l'objectif de production de 10 millions de véhicules en 2012 que s'était assigné le groupe en début d'année. [...]

Depuis septembre, rien ne va plus en Chine pour les constructeurs japonais. Les ventes de Toyota ont baissé de 48,9 % en septembre, celles de Honda de 40,5 %, et celles de Nissan de 35,3 %. [...]

Au cours de l'été, les photos de voitures de marques japonaises retournées et parfois en flammes firent le tour de *Weibo*, le Twitter chinois, nourrissant la colère mais suscitant également un débat puisque les véhicules en question sont produits localement par des ouvriers chinois.

Le mois dernier, le richissime homme d'affaires Chen Guangbiao a tranché en acquérant 43 autos de la marque Geely<sup>1</sup> afin de les offrir aux Chinois dont le véhicule avait été endommagé, "pour preuve de leur patriotisme". Entouré de drapeaux de la République populaire, il s'était vanté lors d'une cérémonie d'avoir dépensé 5 millions de yuans (près de 627 000 euros) dans l'opération.

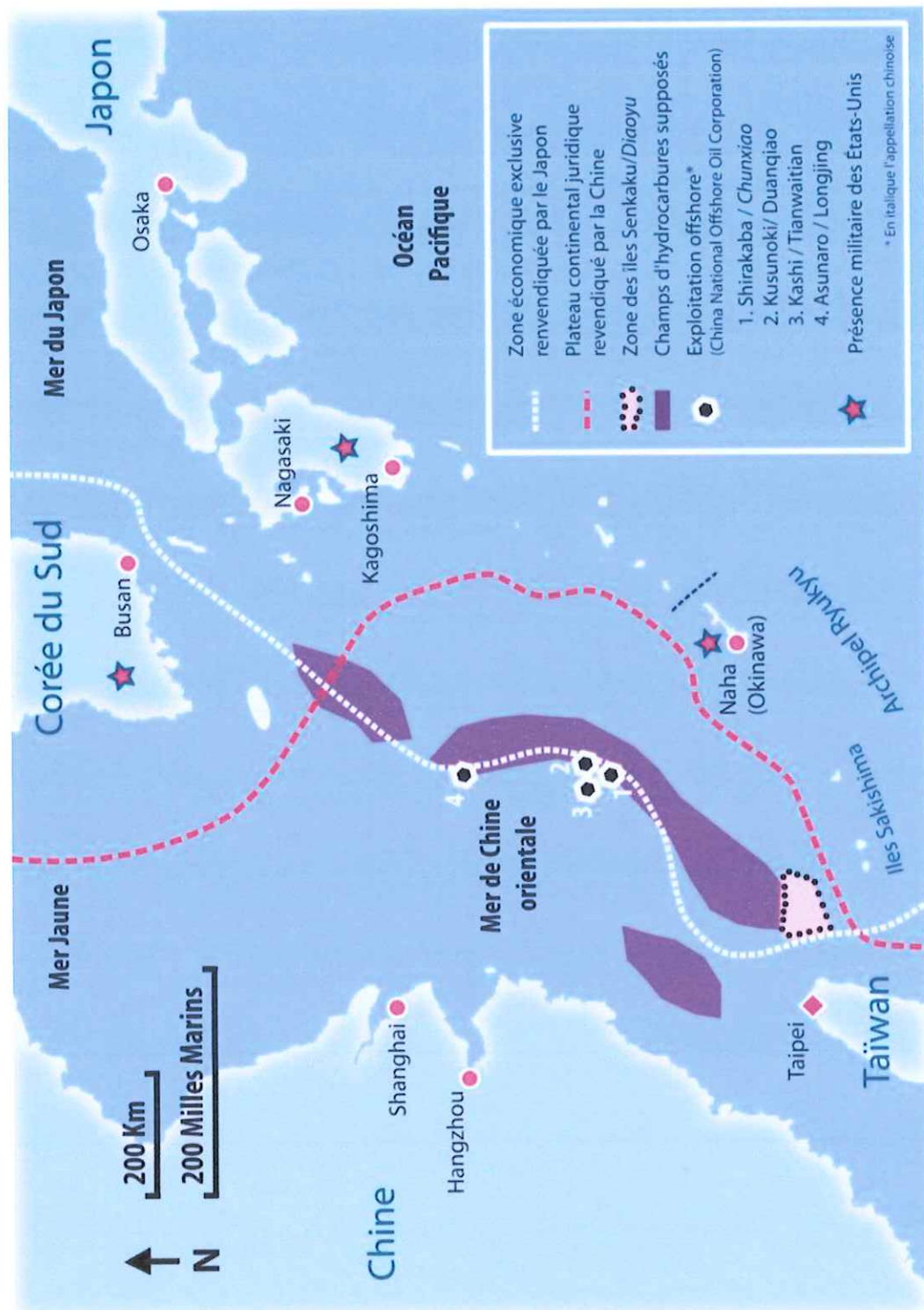
Dans ce contexte, les constructeurs japonais ont dû ralentir les cadences de leurs chaînes de production. Nissan a fermé ses usines pendant les congés entourant la fête nationale chinoise du 1<sup>er</sup> octobre, et la production n'a repris que le 8 octobre à un rythme limité. Toyota, qui possède neuf sites en Chine, avait réduit de moitié sa production début octobre avant de passer à 30 % de baisse par rapport à son rythme normal plus tard dans le mois.

Aux différends diplomatiques se superposent les erreurs stratégiques des constructeurs nippons en Chine. Alors que Volkswagen ou General Motors ne cessent de présenter des modèles spécifiquement conçus pour les conducteurs chinois, les Japonais proposent aux consommateurs locaux des véhicules pensés... pour les Américains ou les Européens.

1. Geely : constructeur automobile chinois.

Source : « La Chine fragilise l'automobile japonaise », Philippe Jacqué et Harold Thibault (à Shanghai), *Le Monde*, le 06 novembre 2012.

## Document 2 : Le conflit territorial Chine - Japon en mer de Chine orientale



Source : Jean-Emmanuel MEDINA, Centre de droit international, Université Jean Moulin Lyon 3  
[www.diploweb.com](http://www.diploweb.com) - avril 2013

Note : Plateau continental juridique correspond à la zone dans laquelle les États côtiers disposent de droits souverains sur l'exploitation des ressources du sol et du sous-sol des fonds marins.